

2022

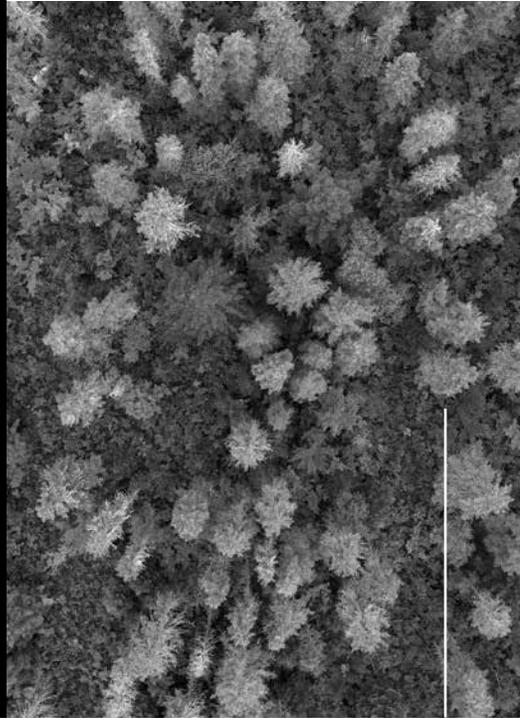
# RAPPORT D'ACTIVITÉS



Fédération québécoise  
des coopératives forestières

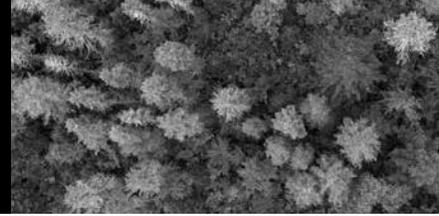


# RAPPORT D'ACTIVITÉS



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Mot du président</b>	<b>2</b>
<b>2. Rapport du conseil d'administration</b>	<b>4</b>
2.1 Composition et rôle du conseil d'administration	4
2.2 Composition du comité exécutif	5
2.3 <i>Membership</i>	6
<b>3. Rapport d'activités de la permanence</b>	<b>7</b>
3.1 Le message de la directrice générale	7
3.2 Concertation au sein du réseau	10
3.3 Représentation pour le réseau	11
3.4 Développement des coopératives forestières	11
3.4.1 Services offerts	13
3.4.2 Projets structurants	17
3.4.3 Ententes commerciales	17
3.4.4 Équipe de la Fédération	18
3.4.5 Financement	19



# 1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Au nom du conseil d'administration de la Fédération, je vous présente le message du président pour l'exercice 2022.

Le conseil d'administration s'est impliqué d'une manière proactive pour traiter les différents dossiers qui ont été apportés à son attention. L'intérêt des administrateurs a été tangible par leur présence assidue aux multiples rencontres qui ont eu lieu, et surtout par leur pleine participation. Ils ont fait preuve de vigilance pour effectuer le suivi administratif des nombreux dossiers internes de la Fédération, notamment en s'assurant de ne pas échapper d'obligations de l'organisation en utilisant le cycle de gestion. Le conseil d'administration a adopté le budget et a suivi l'évolution des résultats tout au long de l'année. Il s'est intéressé aux différentes modalités administratives de même qu'aux nombreux projets menés par l'équipe. Les administrateurs ont été sensibles aux impacts de la pandémie sur la vitalité du volet associatif de la Fédération. Enfin, le conseil a suivi d'une manière attentive l'évolution de l'environnement externe, tant au niveau du secteur forestier que du mouvement coopératif.



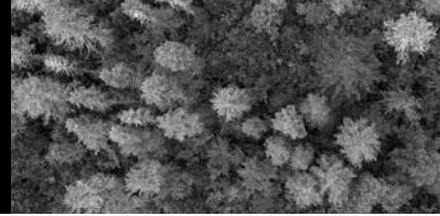
Certains dossiers ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration. Les principaux sont les suivants :

## À L'INTERNE

- La priorisation des actions émanant de la planification stratégique du réseau;
- L'obtention de financement pour la réalisation de projets;
- Le renouvellement du Fonds Essor-FQCF;
- Le membership commun de la FQCF et de GFQ;
- La révision des règles de cotisation;
- Le partenariat avec la SOCODEVI;
- La transformation numérique des coopératives forestières;
- Les dossiers de représentation dans le secteur forestier et dans le milieu coopératif.

## À L'EXTERNE

- Le remplacement des Ententes de réalisation de travaux sylvicoles (ERTS) par les Contrats répartis à plusieurs fournisseurs (CRPF);
- Le partenariat avec Groupements forestiers Québec;
- La vie associative et la gouvernance du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
- Les élections provinciales et la nomination de la nouvelle ministre des Ressources naturelles et des Forêts;
- Le financement de la sylviculture;
- Les impacts socio-économiques et communautaires du plan caribou;
- Le Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES).



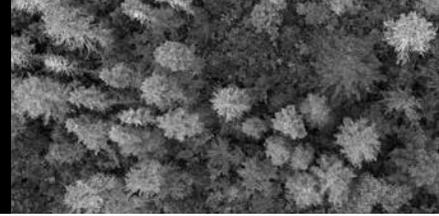
## REMERCIEMENTS

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui ont facilité ma tâche de président et qui ont contribué à l'essor de notre réseau, dont, en premier lieu, les membres de nos coopératives forestières. L'équipe de la Fédération qui met son expérience au service du réseau avec beaucoup de dévouement a aussi droit à toute ma reconnaissance. Nous avons la chance d'avoir des gens passionnés qui ont à cœur le succès de notre réseau. Nous ne pourrions pas espérer mieux.

Je suis aussi reconnaissant envers mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance. Je vous remercie pour le temps que vous consacrez à la Fédération et pour votre implication soutenue. Enfin, Marjorie Paletta quittera ses fonctions d'administratrice qu'elle occupe lors de l'assemblée générale. Merci pour ta contribution et ta clairvoyance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'William Lebel', with a long horizontal stroke extending to the right.

William Lebel  
Président FQCF



## 2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à onze reprises.**

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Lors de l'assemblée générale annuelle, William Lebel a été réélu pour un mandat de trois ans et Vicky Savard a été élue en remplacement de Christian Bourdages pour la région C (Capitale-Nationale, Estrie, Côte-Nord et Chaudière-Appalaches). Pour la région D (Mauricie, Montréal, Outaouais, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec), Benoit Houle-Bellerive a été élu et Benoit Séguin a été réélu pour un mandat de trois ans.

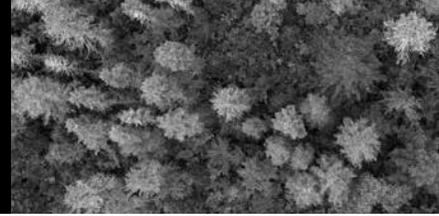
Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

#### LES ADMINISTRATEURS

René Babin	(8/11)	Marc-Olivier Labrecque*	(11/11)
Benoit Houle-Bellerive	(11/11)	William Lebel	(11/11)
Louise Briand*	(3/4)	Marjorie Paletta*	(7/11)
Jean-François Dubé*	(4/4)	Benoît Séguin*	(8/11)
Johnny Dubé	(8/11)	Jonathan Synnott*	(10/11)
Stéphane Gagnon	(11/11)	Vicky Savard*	(5/6)

Les administrateurs dont le nom comporte un astérisque sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer (selon la durée de leur mandat). Le taux de participation global s'élève à 86 %.





Le 2 décembre 2022, la nouvelle ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette-Vézina, a prononcé un discours lors du colloque d'automne de la FQCF. Une rencontre a également eu lieu avec les membres du conseil d'administration, tel qu'on peut le voir sur la photo.

De gauche à droite, on aperçoit Jonathan Synnott (AFC St-Elzéar), William Lebel (CF La Nord-Côtière), Vicky Savard (COFOR), Marc-Olivier Labrecque (SARGIM), Mme Blanchette-Vézina, Annie Beaupré, Benoit Séguin (CF Petite-Nation), René Babin (CF Gaspésie), Marjorie Paletta (CF St-Dominique), Stéphane Gagnon (CF Girardville) et Benoit Houle-Bellerive (CF Bas-St-Maurice).

En médaillon à droite, Johnny Dubé.

## 2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

William Lebel préside le conseil d'administration. Les membres du comité exécutif se sont réunis à deux reprises au cours de l'année. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

**Benoit Houle-Bellerive**, vice-président coopératif;

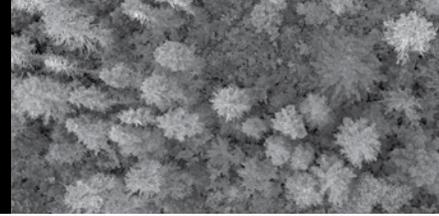
**René Babin**, vice-président foresterie;

**Stéphane Gagnon**;

**Johnny Dubé**.



Photo : Coopérative forestière Ferland-Boilleau



## 2.3 MEMBERSHIP

Comparativement à l'an dernier, une coopérative a rejoint la Fédération, soit la Coopérative des travailleurs de la transformation du bois feuillu du Saguenay (VALISACO).

Au 31 décembre, la Fédération comptait 31 membres, soit:

- 25 coopératives de travailleurs, dont :
  - 20 coopératives de travailleurs classiques;
  - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
  - trois coopératives de travailleurs actionnaires.
- cinq coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.

**25**

### COOPÉRATIVES DE TRAVAILLEURS,

- 20 coopératives de travailleurs classiques;
- 2 coopératives de solidarité;
- 3 coopératives de travailleurs actionnaires.

**5**

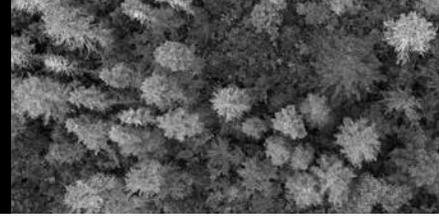
### COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS

DONT UNE COOPÉRATIVE  
DE SOLIDARITÉ AVEC  
UNE PRÉDOMINANCE  
DE PRODUCTEURS.

**1**

### REGROUPEMENT RÉGIONAL DE COOPÉRATIVES FORESTIÈRES





### 3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 et se veut le plus concis possible. Il comprend les sections suivantes :

- Le message de la directrice générale;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
  - La concertation au sein du réseau;
  - La représentation pour le réseau;
  - Le développement des coopératives forestières.

#### 3.1 LE MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

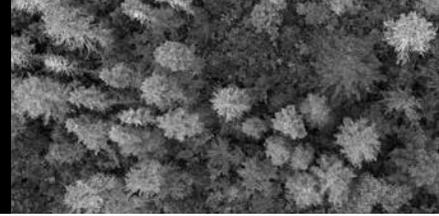
Pénurie de main-d'œuvre, hausse des prix des équipements et des pièces, explosion des prix du carburant, incertitude liée à l'approvisionnement des usines en raison des aires de protection du caribou et de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette, nouveau modèle d'octroi de contrats en sylviculture élaboré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et imposé aux entreprises sylvicoles, l'année 2022 a été éprouvante pour les coopératives forestières. L'année 2023 devrait apporter certaines réponses et avec elles, espérons-le, une certaine accalmie.



Pour le portefeuille des gens, la situation n'était guère plus rassurante avec les hausses marquées des prix pour pratiquement tous les produits. Les coopératives forestières ont donc dû revoir la rémunération de leurs travailleurs et les remboursements de leurs dépenses.

En 2022, les prix du bois d'œuvre ont diminué de manière importante. Les prix ont culminé en mars avant d'entreprendre une chute spectaculaire de plus de 1 000 \$/Mmpm en 3 mois. À la fin de l'année, les prix passaient sous la barre de 600 \$/Mmpm. Les coopératives qui possèdent des usines de sciage ont profité des prix forts en début d'année, mais elles ont vite déchanté en les voyant fondre comme la neige au printemps. Le dossier de protection du caribou forestier et montagnard a ajouté une couche d'incertitude à l'approvisionnement de nombreuses usines. Tant et aussi longtemps que ce dossier ne sera pas réglé, les inquiétudes seront au rendez-vous. Les coopératives qui approvisionnent des usines de sciage ont connu une assez bonne année, et ce, malgré les hausses de prix fulgurantes des pièces et du carburant.

Pour la sylviculture, les inquiétudes étaient à leur paroxysme cette année. En effet, c'est en 2022 que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a mis en place son nouveau système d'octroi de contrats de travaux sylvicoles non commerciaux (CRPF), les contrats répartis à plusieurs fournisseurs, venant remplacer les ententes de réalisation de travaux sylvicoles non commerciaux (ERTS). Malheureusement, les coopératives n'ont pas eu la chance de participer à sa conceptualisation et à la réflexion entourant le meilleur système à mettre en place. Elles ont plutôt joué un rôle de spectateur, où elles avaient certaines occasions d'obtenir des présentations pour comprendre les orientations du ministère et soulever au passage des inquiétudes face à leur mise en œuvre. À l'issue du processus, la FQCF et les deux autres associations représentant les entreprises sylvicoles s'étaient dissociées de la démarche, jugeant le système élaboré trop éloigné des objectifs fixés.



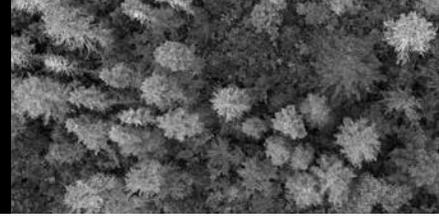
La pénurie de main-d'œuvre devient de plus en plus préoccupante pour tout le secteur et le manque de prévisibilité est criant. Les réseaux coopératifs continuent leur réorganisation. Au sein de la FQCF, un projet de mutualisation entre trois coopératives du réseau a pris forme et quelques projets de fusion ont été analysés.

En matière de législation, la Fédération poursuit les travaux de révision de la Loi sur les coopératives avec d'autres organisations coopératives et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). L'ensemble du mouvement coopératif du Québec estime que tout en préservant l'authenticité du modèle, les dispositions de la Loi devraient permettre davantage de flexibilité et de capacité d'innovation.

La Fédération a aussi la chance de pouvoir compter sur différents partenariats qui l'aident à progresser plus rapidement, et ce, autant dans le secteur forestier que dans le mouvement coopératif. J'aimerais mentionner la contribution très enrichissante de FORAC (consortium de recherche de l'Université Laval), de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval, du Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier, de ForêtCompétences et du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Au niveau international, la Fédération et les autres organismes coopératifs et mutualistes du Québec ont la chance d'avoir leur propre véhicule de développement et de coopération internationale, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI). La SOCODEVI appuie et consolide des coopératives comme moteur de développement socioéconomique durable et inclusif partout à travers le globe.

Les ententes commerciales prennent de l'importance et les services-conseils progressent en fonction de leur utilité et popularité. Les services en ressources humaines sont toujours en grande demande. La Fédération connaît aussi de plus en plus de succès avec son offre en gestion, en finance et en soutien aux opérations forestières. C'est un bonheur de constater que de plus en plus de coopératives sollicitent les services de la Fédération.

La Fédération travaille aussi à la réalisation de plusieurs projets au bénéfice des coopératives. Le plus important projet cette année a permis à la FQCF d'acquérir de nouvelles connaissances et de supporter des coopératives dans leur transformation numérique. Grâce à un financement obtenu par le CQCM, le département de foresterie a pu accompagner ses membres dans un processus de numérisation à la source des inventaires en forêt et dans les pépinières, à la création d'une base de données centrale et d'une interface de calculs sur le WEB. Par ce projet, la FQCF a également pu acquérir des équipements à la fine pointe de la technologie et de multiples connaissances scientifiques, notamment en ce qui concerne le traitement d'images captées par drone et en intelligence artificielle. La Fédération a également obtenu du financement du CQCM pour la réalisation de trois projets structurants pour le réseau. Un de ces projets consistait à réaliser une centaine d'entrevues de départ afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les employés quittent les coopératives forestières. Grâce à ces entrevues, la FQCF pourra formuler des recommandations afin que les coopératives puissent améliorer leur rétention et leurs pratiques de gestion des ressources humaines. Afin de différencier les coopératives forestières des autres entreprises du secteur forestier, la FQCF a mis en œuvre un projet visant à recenser, documenter et partager les pratiques des coopératives en lien avec la mise en valeur de l'authenticité coopérative, la mise en valeur des avantages coopératifs auprès des membres ainsi que la promotion de la contribution des coopératives aux objectifs de développement durable de l'ONU. Ce projet d'intercoopération dans le réseau aidera les coopératives à améliorer l'attraction et la rétention de leur main-d'œuvre. Le troisième projet structurant consistait à créer une liste de postes financiers de référence afin que toutes les coopératives de notre réseau utilisent le même vocabulaire. De cette façon, l'analyse comparative (benchmark) entre les coopératives réalisant des activités semblables devient plus facile à réaliser.

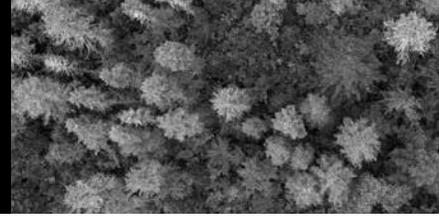


Je conclus ce message en soulignant la grande qualité de l'équipe de la Fédération qui s'est agrandie. C'est un plaisir de travailler aux côtés de personnes aussi professionnelles et dévouées. Je tiens aussi à remercier les administrateurs qui consacrent beaucoup de temps pour soutenir les activités de l'organisation, en particulier le président William Lebel qui prend son rôle très à coeur. Enfin, merci à toutes les coopératives qui participent aux différentes activités de la Fédération et qui en font un inestimable lieu de concertation.

La prochaine année sera très importante. Elle devrait nous permettre de procéder à la modernisation de la Loi sur les coopératives pour encourager davantage l'innovation et, rêvons un peu, peut-être aussi d'entamer la révision du régime forestier pour apporter plus de prévisibilité et d'agilité. De beaux échanges et de belles discussions nous attendent encore une fois.

A handwritten signature in cursive script, reading "Annie Beaupré".

Annie Beaupré, ing. f.  
Directrice générale de la FQCF



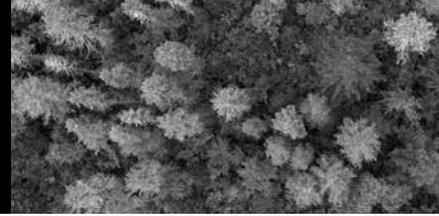
## 3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

### CONCERTATION

- Le conseil d'administration;
- Le comité exécutif;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
  - Le comité d'aménagement qui traite surtout de sylviculture;
  - Le comité de récolte;
  - Le comité de production de plants;
  - Le comité de coopératives de producteurs;
  - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Des comités *ad hoc* pour répondre à des besoins ponctuels;
  - Le comité COOP 4.0 regroupant les coopératives impliquées dans le projet financé par Desjardins;
  - Le comité des leaders pour la planification stratégique;
  - Le comité de coopératives œuvrant en forêt privée pour le projet *Optimisation de la planification des travaux et de la mobilisation des membres pour guider les investissements*;
  - Le comité des pépinières pour l'identification des appellations d'emploi et la description des postes dans le cadre de l'enquête salariale;
  - Le comité des usines pour l'identification des appellations d'emploi et la description des postes dans le cadre de l'enquête salariale.
- Le colloque d'automne;
- La planification stratégique du réseau des coopératives forestières.



Le colloque d'automne a été l'occasion d'honorer Marilou Légaré (à gauche) et Nancy Tanguay (à droite), gagnantes, respectivement, du Mérite de la relève et du Mérite d'excellence.



### 3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

#### REPRÉSENTATION

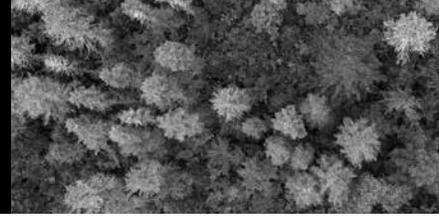
Les relations gouvernementales, dont au niveau politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement.



Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif en siégeant sur un grand nombre de conseils d'administration, en plus d'être membre de plusieurs organismes.

#### Comités et organismes forêt

- ForêtCompétences forestières MFFP-Industrie
- Comité restreint sur l'avenir de la sylviculture
- Fonds Biomasse
- Vision Biomasse Québec (membre fondateur)
- Conseil de l'industrie forestière (CIFQ) (membre associé)
- Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier
- Consortium de recherche FORAC (Université Laval)
- Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone
- Collectif pour une forêt durable
- Table des partenaires de l'industrie forestière
- Comité élargi sur le RADF
- Comité technique sur la planification forestière MFFP-Industrie
- Comité des travaux sylvicoles non commerciaux et ses sous-comités (planification collaborative, enquête sur les coûts, grilles de taux et main-d'œuvre)
- Comité du programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles
- Comité paritaire forêt CNESST – Industrie



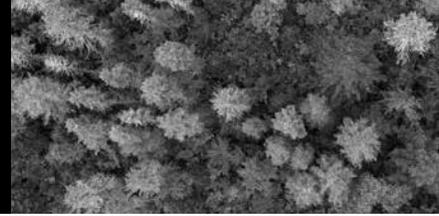
## Comités et organismes coopération

- SOCODEVI
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Conseil d'orientation de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)
- Coopératives et mutuelles Canada (CMC)
- Fédération canadienne des coopératives de travail (FCCT)
- Consortium de ressources et d'expertises coopératives (CREC)
- Comité sur la révision de la Loi sur les coopératives
- Table des responsables de l'éducation et de la formation coopérative et mutualiste
- Comité RH-Coop



La FQCF a accueilli à ses bureaux en octobre 2022 une délégation de l'Agence nationale des Eaux et Forêts du Maroc. On y retrouvait un visage très familier. Son ancien dg maintenant directeur de projet pour SOCODEVI au Maroc : Jocelyn Lessard.

Il était accompagné de Richard Trudel (SOCODEVI), de Sefiane Benyahia (ambassade du Canada), de Jamal Eddine Ouchkif (Agence du Maroc), de même que Sylvie Gaumont (ForêtCompétences) et Annie Beaupré. Il s'agissait pour l'agence d'une mission exploratoire visant plusieurs objectifs, dont mieux connaître les coopératives québécoises, de même qu'en savoir plus sur les politiques forestières pouvant se transposer au Maroc.



### 3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- Les ententes commerciales;
- L'équipe de la Fédération;
- Le financement du fonctionnement.

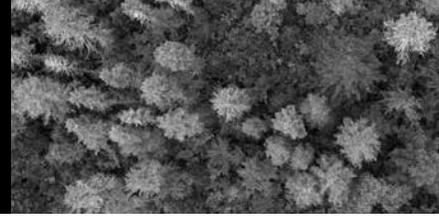
#### 3.4.1 SERVICES OFFERTS

##### LES COMMUNICATIONS

- Les communiqués de la Fédération vers les membres;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
  - 126 publications Facebook;
  - 40 publications LinkedIn;
  - 13 publications Twitter;
- Le journal *Le Monde forestier* (9 numéros).



Un dépliant a été réalisé et envoyé aux coopératives membres afin de présenter l'ensemble des services offerts par la FQCF.



### **LES SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS**

#### **EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

##### **Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :**

- Le suivi du taux de roulement par fonction à l'échelle du réseau;
- La participation à des activités de promotion d'emplois;
- Les liens avec les maisons d'enseignement;
- La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois;
- Le suivi d'un système de gestion des candidats;
- La compilation de questionnaires de rétroaction par les personnes qui ont quitté notre réseau.

##### **Des services-conseils :**

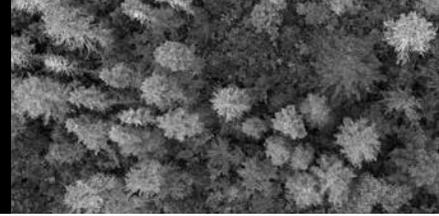
- Équité salariale;
- Appariement salarial;
- Échelles salariales;
- Dotation;
- Diagnostic organisationnel;
- Étude de mutualisation;
- Outils d'évaluation;
- Outils de planification des besoins;
- Relations de travail;
- Formation;
- Rédaction de politiques.

##### **En gestion et finance :**

- L'évaluation financière annuelle;
- Le benchmark financier;
- La gestion du capital social;
- L'analyse de projets d'investissement;
- L'analyse des contrôles internes;
- La planification stratégique;
- La réalisation du diagnostic COOPFOR.

##### **En support à la vie coopérative :**

- Des suivis des régies internes;
- Un service d'évaluation de la vie coopérative;
- De l'accompagnement pour la gestion des dossiers de la gouvernance;
- Des conseils sur les particularités de la loi.



**En formation, dont surtout pour :**

- La gouvernance :
  - Pour les administrateurs et les conseils d'administration.
- La formation des membres;
- La formation sur la gestion administrative du capital social;
- Toute autre formation sur demande;
- Des formations pour les travailleurs forestiers et pour l'ensemble des employés des coopératives:
  - MFOR et MFOR +, financé par Emploi-Québec directement à la Fédération;

**Au moment d'écrire ce rapport, 17 coopératives ont mis en œuvre 67 projets de formation pour un investissement total d'environ 1 046 941 \$ sur une possibilité de 1 M\$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation.**

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	8	25	159 044 \$
Reboisement	14	78	216 018 \$
Technique	28	62	464 113 \$
Opérateur	17	24	207 766 \$
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>189</b>	<b>1 046 941 \$</b>

**MFOR +**

Au moment d'écrire ce rapport, 8 coopératives ont mis en œuvre 31 projets totalisant un peu plus de 178 000 \$ sur une possibilité de 463 270 \$.

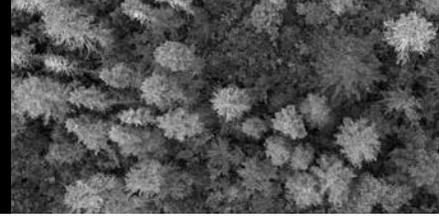
**Un service d'accompagnement pour le développement de nouvelles coopératives dans le secteur forestier formées dans le cadre d'un processus de fusion ou de continuation pour :**

- Des entreprises existantes qui souhaitent se transformer en coopérative;

**Exceptionnellement cette année, un accompagnement pour la création d'une nouvelle coopérative de travail dans le secteur forestier.**

**Un service de financement de projet avec le Programme d'investissement des membres :**

- Offre de capital de risque pour des projets d'investissement des membres.



### Services forestiers divers :

#### Mesure de la performance des activités mécanisées

- Tableau de bord entrepreneurs forestiers pour les opérations de récolte de bois court.

#### Services-conseils en géomatique

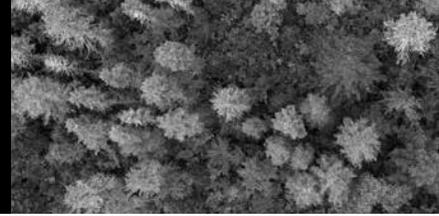
- Calcul du SCORE pour deux coopératives.

#### Support à l'innovation et en recherche appliquée

- Développement et implantation de formulaires électroniques pour les TSNC;
- Support pour l'acquisition d'images de drones et traitement des images;
- Conseils sur l'achat de matériels informatiques;
- Implication dans le partenariat de la FQCF avec le Consortium de recherche FORAC;
- Gestion de projet en intelligence artificielle dans les pépinières.



Le 17 février 2023, l'Association coopérative forestière de St-Elzéar a inauguré une nouvelle usine de rabotage à la fine pointe de la technologie.



### 3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau.

L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

- Standardisation des technologies embarquées;
- L'implantation d'un système de gestion des candidats;
- L'affinement des stratégies de rétention du réseau;
- La préparation de la relève de postes de direction;
- L'implantation d'un système d'acquisition de connaissances par le numérique;
- La réalisation d'une étude de faisabilité pour la mécanisation des pépinières forestières;
- L'envoi de questionnaires de rétroaction aux personnes qui ont quitté notre réseau;
- L'établissement d'une liste de postes financiers de référence;
- La transformation numérique en entrepreneuriat collectif

### 3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

Les ententes commerciales en vigueur en 2022 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
  - Partenariat avec Lussier.
- Programme d'assurance collective :
  - Assuré par Desjardins;
  - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
  - Énergie Valéro inc. : Côte-Nord;
  - Énergie Songo inc. (Sonic-Filgo) : Mauricie, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean;
  - Les Huiles Desroches inc. : Gaspésie;
  - Harnois Énergie inc. : Bas-St-Laurent et Abitibi;
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Régime d'épargne retraite avec Desjardins;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Hélico Secours CS;
- Rabais avec Husqvarna et L'Équipeur pour les membres du réseau.



MALLETTE



## 3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



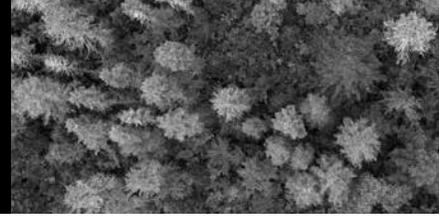
## L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

De gauche à droite, on aperçoit Nematou Zoundi, Stéphanie Morin, Dany Rousseau, Sylvie Julien, Annie Beaupré, Cindy Amouny, Émilie Trottier, Clément Aubin, Samuel Pilote et André Tremblay.  
En médaillon : Angela Magali Llavé Campos.

L'équipe de la Fédération était composée en 2022 par les personnes suivantes :

- **Cindy Amouny**, coordinatrice de la formation FQCF;
- **Clément Aubin**, ing. f., directeur de la foresterie FQCF;
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale FQCF;
- **Vincent Fréchette**, conseiller en géomatique FQCF;
- **Sylvie Julien**, secrétaire et chargée de la comptabilité FQCF;
- **Angela Magali Llavé Campos**, conseillère en comptabilité des entreprises FQCF (janvier à septembre, puis congé de maternité);
- **Stéphanie Morin**, CRHA, directrice des services-conseils en ressources humaines, coopération et gestion FQCF;
- **Samuel Pilote**, ing. f., conseiller en opérations forestières FQCF;
- **Dany Rousseau**, directeur des communications FQCF;
- **Émilie Trottier**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines et vie coopérative FQCF;
- **Nematou Zoundi**, technicienne en administration FQCF (à partir d'octobre);
- **André Tremblay**, conseiller à la vie associative FQCF (à partir de novembre).

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le CERFO, le Consortium de ressources et d'expertises coopératives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.



### 3.4.5 FINANCEMENT

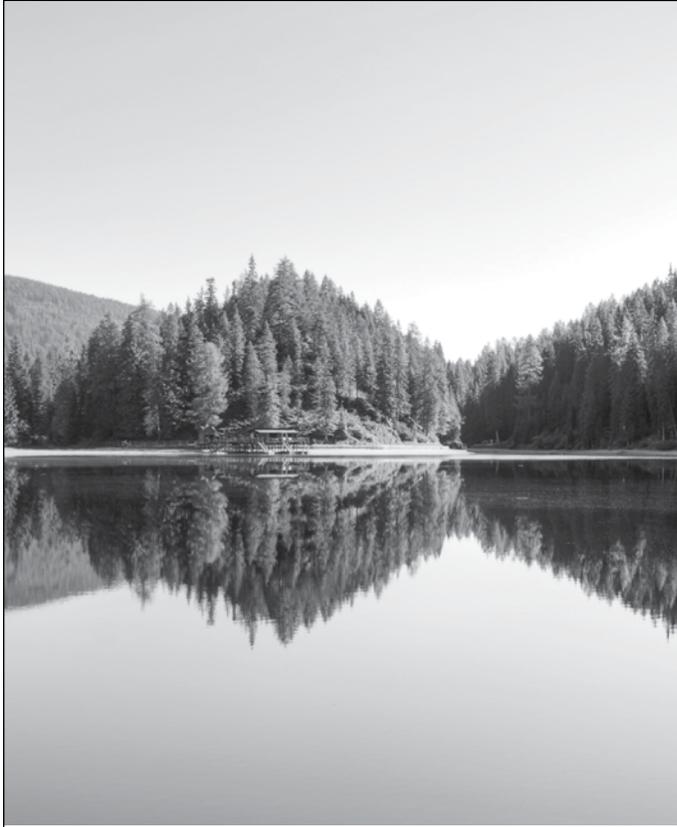
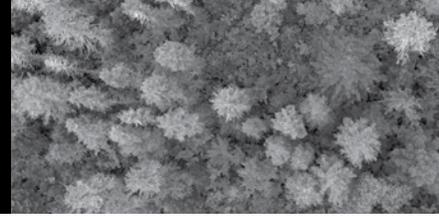
#### Les revenus de la Fédération :

- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
  - MFOR et MFOR + financés par Emploi-Québec;
  - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
  - Programme de transition numérique des entreprises d'économie sociale au Québec intervenu entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
  - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), financé par Emploi-Québec;
  - Programme de soutien aux activités et aux projets structurants du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI);
  - Programme de préparation à l'investissement géré par le Chantier de l'économie sociale;
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Aide financière du Fonds de développement des régions et des groupes de Desjardins;
- Revenus divers.

Merci aux partenaires du développement coopératif

Québec





## POUR VOUS METTRE EN LIEN AVEC LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES



Fédération québécoise  
des coopératives forestières



[facebook.com/laFQCF](https://facebook.com/laFQCF)

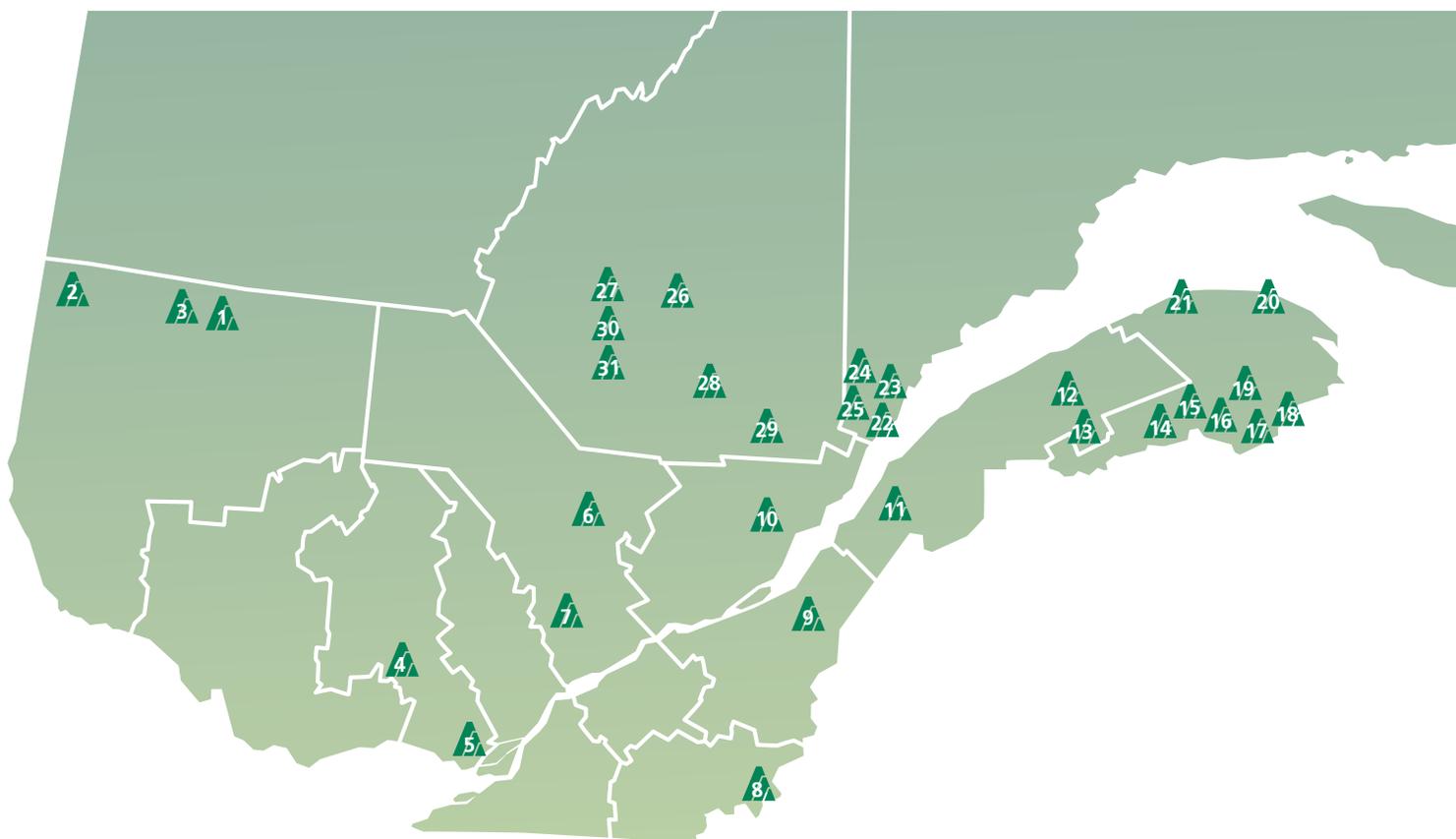


[@LaFQCF](https://twitter.com/LaFQCF)



Fédération québécoise  
des coopératives forestières

# La force d'un réseau



- |                                                                                           |                                                                                                                       |                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b> Coopérative forestière Saint-Dominique<br>Amos 819 727-9127                      | <b>12</b> Société d'exploitation des ressources de la Vallée, coopérative de solidarité<br>Lac-au-Saumon 418 778-5877 | <b>22</b> Coopérative forestière La Nord-Côte<br>Les Bergeronnes 418 232-6267                            |
| <b>2</b> Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor<br>La Sarre 819 333-6776           | <b>13</b> Coopérative forestière de la Matapédia<br>Sainte-Florence 418 756-3131                                      | <b>23</b> Coopérative de travailleurs de Sacré-Cœur (UNISACO)<br>Sacré-Cœur 418 236-4633                 |
| <b>3</b> Coopérative de solidarité Pikogan<br>Amos 819 442-2925                           | <b>14</b> Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche<br>L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147             | <b>24</b> Coopérative de travailleurs forestiers de Sainte-Marguerite (COFOR)<br>Sacré-Cœur 418 236-4720 |
| <b>4</b> Coopérative forestière Petite-Nation<br>Rivière-Rouge 819 275-2442               | <b>15</b> Coopérative forestière de la Gaspésie<br>Maria 418 759-5904                                                 | <b>25</b> Valisaco<br>Sacré-Cœur 418 232-1100                                                            |
| <b>5</b> Terra-Bois, coopérative de propriétaires de boisés<br>Lachute 450 562-1126       | <b>16</b> Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie<br>Maria 418 759-5904                           | <b>26</b> Coopérative forestière de Petit Paris<br>Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575                    |
| <b>6</b> Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice<br>La Tuque 819 523-2737            | <b>17</b> Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs<br>New Richmond 418 392-5088                              | <b>27</b> Coopérative forestière Girardville<br>Girardville 418 258-3451                                 |
| <b>7</b> Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice<br>Saint-Boniface 819 535-6262       | <b>18</b> Coopérative de travailleurs actionnaires SARGIM<br>New Richmond 418 392-6210                                | <b>28</b> Groupe forestra coopérative forestière<br>Laterrière 418 678-2222                              |
| <b>8</b> Aménagement forestier coopératif des Appalaches<br>La Patrie 819 888-2790        | <b>19</b> Association coopérative forestière de Saint-Elzéar<br>Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596              | <b>29</b> Coopérative forestière Ferland-Boilleau<br>Ferland-et-Boilleau 418 676-2626                    |
| <b>9</b> Coopérative de gestion forestière des Appalaches<br>Sainte-Apolline 418 469-3033 | <b>20</b> Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée<br>Grande-Vallée 418 393-3339                          | <b>30</b> Coopérative Serres et pépinière Girardville<br>Girardville 418 258-3666                        |
| <b>10</b> Coopérative sylvicole de Charlevoix<br>Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588         | <b>21</b> Coopérative de travailleurs forestiers Eaubois<br>Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255                        | <b>31</b> Coopérative de solidarité de la Rivière-aux-Saumons<br>La Doré 418 256-3293                    |
| <b>11</b> Coopérative forestière Haut Plan Vert<br>Lac-des-Aigles 418 779-2612            |                                                                                                                       |                                                                                                          |



Fédération québécoise  
des coopératives forestières

[www.fqcf.coop](http://www.fqcf.coop)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES  
ET SUR LA **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES** :



[www.facebook.com/laFQCF](https://www.facebook.com/laFQCF)



Fédération québécoise  
des coopératives forestières



@LaFQCF



Fédération québécoise  
des coopératives forestières

3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350  
Québec (Québec) G1X 1S7

[www.fqcf.coop](http://www.fqcf.coop)

## SUIVEZ-NOUS

---



[www.facebook.com/laFQCF](https://www.facebook.com/laFQCF)



@LaFQCF



Fédération québécoise  
des coopératives forestières